



Projet de parc photovoltaïque flottant Mise en compatibilité du PLU



Ouverture d'Enquête Publique

L'entreprise française Akuo porte un **projet de parc photovoltaïque flottant** dans les communes de Martres-Tolosane et Palaminy. Dès 2025, ce projet situé au lieu dit « Bordeneuve » pourra alimenter en électricité verte l'équivalent de **6 700 foyers**, soit plus de la moitié de la population de Martres-Tolosane et Palaminy.

L'entreprise URBA2D porte une procédure de **mise en compatibilité du PLU** dans la commune de Martres-Tolosane.

Une **enquête publique** relative à ce projet est organisée **du 07 octobre 2022** à 14 h 00 **au 07 novembre 2022** inclus à 16 h 30. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont une étude d'impact, l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale ainsi que le dossier de mise en compatibilité du PLU sont consultables :

- En mairie de Martres-Tolosane
- En mairie de Palaminy
- Sur le site internet de la Préfecture

Durant cette même période, **le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions** sur le **registre d'enquête ouvert** à cet effet et tenu à sa disposition **en mairie de Martres-Tolosane**. Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, par voie postale à la mairie de Martres-Tolosane, siège de l'enquête, par courrier électronique avant la clôture de l'enquête soit le 07 novembre 2022 avant 16 h 30 à l'adresse suivante : ddt-enquete-publique-urbanisme@haute-garonne.gouv.fr.

Madame BISSONNET, désignée en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en **mairie de Martres-Tolosane** aux dates suivantes :



07 octobre 2022 de 14h00 à 17h00

18 octobre 2022 de 9h00 à 12h00

07 novembre 2022 de 13h30 à 16h30

